

AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC

Mise en sécurité du tunnel de Cap Estel, sur la commune d'Eze

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite mettre en sécurité le tunnel de Cap Estel, sur la commune d'Eze, afin de respecter la réglementation européenne mise en place pour la sécurisation des tunnels routiers suite à l'incendie du tunnel du Mont-Blanc en 1999, qui exige la création d'issues de secours et de galerie d'évacuation, l'amélioration des systèmes d'évacuation des fumées et le développement/renouvellement des équipements de sécurité.

Conformément à la délibération n°4.2. du 27 juin 2022, une concertation publique visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, est mise en œuvre :

Du 26 octobre 2022 au 29 novembre 2022

Les **panneaux de concertation** présentant le projet seront mis à la disposition du public, pendant toute la durée de la concertation :

- sur support papier dans les locaux de la Mairie de Eze (6, Avenue du Jardin Exotique), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,
- sur le site Internet de la Métropole Nice Côte d'Azur et celui de la Ville d'Eze.

Un **registre de concertation** papier sera mis à disposition en mairie d'Eze afin de recueillir les observations et propositions du public, pendant toute la durée de la concertation.

Une adresse mail dédiée concertation.tce@nicedazur.org a également été créée pour permettre au public de s'exprimer.

Une **réunion publique** sera organisée le 15 novembre à 18h30 à la Mairie annexe d'Eze bord de mer (22, avenue de la Liberté).

Le présent avis sera affiché par voie de presse, à la mairie de Eze et au siège de la Métropole Nice Côte d'Azur et sera également mis en ligne sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la commune d'Eze. Cet affichage aura lieu avant l'ouverture de la concertation du public et pendant toute sa durée.